

# Les mares

De quelques mètres carrés à plusieurs hectares, naturelles ou créées par l'homme, les mares abritent une faune et une flore diversifiées et jouent un grand rôle dans la régulation des eaux.



Mare du Causse d'Aumelas, riche en amphibiens

## Des milieux très riches

Les mares permanentes ou temporaires abritent de nombreuses espèces.



Fougère marsilée



Pélodyte ponctué



Iris



Libellules à 4 taches

## Des points d'eau

Dans l'exploitation agricole, les mares servent à l'abreuvement du bétail ou de la basse-cour, aux prélèvements domestiques. Ce sont aussi des points d'eau pour la faune sauvage, le gibier et les auxiliaires des cultures (voir fiche n° 4).

## Des milieux de vie

Les mares accueillent de très nombreux animaux et végétaux dont certains sont rares et protégés. Des plantes, des amphibiens, des libellules et des invertébrés aquatiques sont strictement liés à la présence de ces zones humides.

## Des zones régulatrices

Les mares participent au cycle de l'eau en filtrant et dépolluant les eaux de ruissellement. Elles contribuent à absorber les crues.

## Des éléments du patrimoine

Les mares constituent un support pédagogique des plus adaptés à la découverte de la nature par les enfants et par le grand public. Souvent créées et entretenues par les agriculteurs, elles sont un élément du patrimoine.

## Entretien des mares existantes

Sans entretien, le comblement progressif d'une mare est inexorable à plus ou moins long terme. Une surveillance et un entretien tous les 2 ou 3 ans sont nécessaires pour assurer leur pérennité et leur bon fonctionnement biologique et hydrologique.

Menaces	Actions de gestion et précautions à prendre
Envahissement par les algues ou les lentilles d'eau	Ratisser la surface de l'eau (fin d'été) <ul style="list-style-type: none"> <li>• attention aux pontes d'amphibiens</li> <li>• dépôt des végétaux pendant un jour au bord de la mare avant enlèvement (la faune peut ainsi regagner la mare)</li> </ul>
Envahissement par les roseaux	Coupe sous la surface ou arrachage des rhizomes si envahissement trop important (fin d'été) <ul style="list-style-type: none"> <li>• il faut laisser au moins le tiers de la surface libre de plantes</li> <li>• enlever les végétaux coupés</li> </ul>
Envahissement par les arbres (saules...)	Coupe au pied ou essouchement si colonisation importante (fin d'été) <ul style="list-style-type: none"> <li>• enlever les produits de coupe</li> </ul>
Piétinement, excréments du bétail	Clôture partielle ou totale de la mare
Ombre importante	Elagage des arbres et arbustes (hiver)
Envasement et eutrophisation	Curage de la vase en plusieurs années (par tiers de surface) en fin d'été Agrandir la mare si trop petite Limiter les menaces précédentes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attention à ne pas crever le fond imperméable de la mare</li> <li>• Dépôt des prélèvements un jour au bord de la mare avant enlèvement.</li> </ul>

## Epoque des interventions

Il faut intervenir à l'assec si la mare est temporaire, ou en fin d'été quand la plupart des espèces ont accompli leur cycle biologique. Agissez avant les premières pluies d'automne qui annoncent la reprise d'activité de nombreux amphibiens.

Il est préférable de réaliser un entretien tournant, c'est-à-dire d'une partie de la mare une année et de l'autre l'année suivante, pour générer moins de perturbations et alléger le travail annuel.

## Mares temporaires : des milieux de grande valeur

Les mares temporaires méditerranéennes sont des zones où l'eau n'est présente qu'une partie de l'année. Elles hébergent une flore et une faune remarquables d'intérêt patrimonial, adaptées à l'alternance d'une phase inondée et d'un assec.

Ces milieux très particuliers accueillent pas moins de 4 % de la flore menacée de France. Ne les surcreusez pas pour en faire des mares permanentes et n'y introduisez pas de poissons.

**Ne les drainez pas, cela leur serait fatal. Un labour profond les perturberait considérablement.**

Un gyrobroyage annuel ou le passage d'un troupeau en période sèche suffisent à éviter l'embroussaillage.



Pélobate cultripède

## Temps de travail estimé pour l'entretien d'une mare

	Durée	Fréquence
Curage	6 heures	1 fois tous les 5ans environ
Entretien de la clôture	1 heure	1 fois /an
Entretien de la végétation	4 heures	1 fois /an
Entretien du réseau d'alimentation	1 heure	1 fois /an
TOTAL	6 à 12h par an	

## Expérience

A la suite d'une formation professionnelle sur la biodiversité dans les exploitations agricoles, M. Serge Martin-Pierrat, viticulteur et arboriculteur dans l'Hérault, a creusé une mare en 2001. Elle abrite aujourd'hui de nombreuses libellules, comme l'*Anax imperator* et des batraciens, comme la Rainette méridionale.

Fiche réalisée par le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, l'association Geysier, les Chambres d'Agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Chasseurs avec l'appui de la DIREN, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'Union européenne.

**Renseignements** : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Espace République, 20 rue de la République. 34000 Montpellier. Tél : 04 67 22 90 27. ■ Chambre Régionale d'Agriculture, Mas de Saporta, 34875 Lattes. Tél : 04 67 20 88 63.

**Sources** : CEN L-R ■ Meridionalis **Photos** : CEN L-R ■ Geysier